

Déchetterie de Grézian
Route d'Arreau
65240 Grézian

Ouvert du **Lundi** au **Samedi** :
8h - 12h et 13h30 - 16h30
☎ : **05 62 98 63 63**



TEXTILES

DÉBRIS / GRAVATS

ENCOMBRANTS



BOIS

CARTONS

BATTERIES



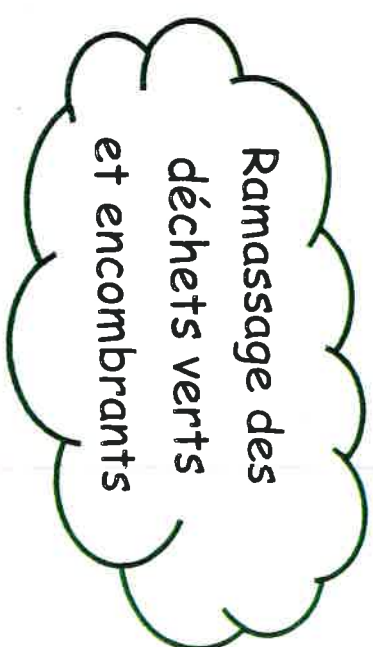
DÉCHETS VERTS

HUILES DE VIDANGE

HUILES DE FRITURES



DEEE



Ramassage des
déchets verts
et encombrants



RÈGLEMENTATION



COMMUNE DE SARRANCOLIN
5 Rue de l'Hôtel de Ville
65410 SARRANCOLIN
☎ : 05 62 98 77 30

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

COLLECTE des DECHETS VERTS

Dans le cadre de cette collecte, les déchets verts sont des déchets issus des jardins des particuliers, ne provenant pas de travaux réalisés par les entreprises ou les artisans.

Ils sont facilement valorisables sous forme de compost.

Modalités de collecte :

Ramassage le second mardi du mois

Quantité limitée :

1m³ / HABITATION et par tournée (soit environ 10 sacs de 100 litres ou 10 fagots liés de 1 mètre de long).

Inscription OBLIGATOIRE au secrétariat de Mairie au 05.62.98.77.30 au plus tard **24 h avant le ramassage prévu.**

Dépôt la veille uniquement sur la voie publique.

Ce que l'on peut déposer :

- Tontes des pelouses dans des sacs ouverts
- Tailles des haies et des arbustes dans des sacs ouverts ou en fagots
- Résidus d'élagage en fagots
- Déchets des entretiens des massifs floraux dans des sacs ouverts
- Feuilles mortes dans des sacs ouverts

Ne seront pas collectés :

Les sacs poubelles trop lourds (maximum 20 kg), végétaux fermentés, en Vrac, la terre, les cailloux et tout sac poubelle ou fagot non-conforme.



Pour vos déchets verts ainsi que vos encombrants, ayez d'abord le réflexe **DECHETTERIE**

(Le service de collecte étant réservé aux personnes ne pouvant se déplacer ou pour les objets ne rentrant pas dans une voiture.



ENCOMBRANTS

COLLECTE des ENCOMBRANTS

Les encombrants sont des déchets, qui par leur volume ou leur nature, ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères.

Modalités de collecte :

Ramassage le premier mercredi du mois

Quantité limitée :

1m³ / HABITATION et par tournée

- **Inscription OBLIGATOIRE** au secrétariat de Mairie au 05.62.98.77.30 au plus tard **24 h avant le ramassage prévu.**

Dépôt la veille uniquement sur la voie publique à partir de 19h00.

Ce que l'on peut déposer :

- Tous les ustensiles ménagers ou rebus appartenant aux particuliers : matelas, sommiers, mobilier usager, vieilles ferrailles, appareils électroniques
- Les résidus du bricolage familial : moquette, planches, PVC, cartons
- Les déchets doivent être triés par nature (fer, bois...) et conditionnés de manière à permettre une manipulation aisée (pas de tas en Vrac).

Ne seront pas collectés :

Les déchets toxiques qui vont en déchetterie (peintures, batterie, produits phytosanitaires...), les gravats qui vont en déchetterie (sanitaires, terre, tuiles, ardoises, briques...), les pneus et bouteilles de gaz (soumis à obligation de reprise par le vendeur), le verre (colonnes à verre)